

Fin des recherches pour retrouver Benoît Lagrée

Les recherches sont définitivement arrêtées, presque trois mois après la disparition du trailer rennais en Martinique. Pour la famille, vient maintenant le temps des démarches juridiques.

Les autorités ont annoncé, mardi, la fin de l'intervention des gendarmes du Groupe national d'investigation cynophile (GNIC) venus du Lot, avec des chiens spécialisés. Les recherches sont donc définitivement arrêtées pour tenter de retrouver Benoît Lagrée.

Dans un message diffusé hier, la famille tient à remercier tous ceux qui se sont mobilisés au cours des derniers mois, en Martinique comme en métropole. « Cette quête acharnée de Benoît nous montre à quel point, tous ensemble, on peut réaliser de grandes et belles choses, à défaut d'accomplir des miracles. »

Une cérémonie d'adieu

Ses proches ont prévu d'organiser une cérémonie d'adieu. Sa compagne, Fanny, communiquera les détails de ce rassemblement dans les prochains jours. Pour l'heure, « nous demandons à tous, quels que soient votre chagrin et votre frustration, de ne pas polémiquer sur les réseaux sociaux, pour garder une belle image de ce combat mené ensemble. Nous avons une pensée également pour toutes les familles de disparus, plus de 60 000 chaque année, dont un quart de disparitions inquiétantes. »

Pour la famille, s'ouvre maintenant le temps des démarches juridiques, « afin d'obtenir un certificat de vaines recherches et un jugement déclaratif de décès », indique Jacqueline Lagrée, la mère de Benoît.

Le deuil est d'autant plus lourd à porter qu'il n'y a pas de corps. « Nous avons besoin, symboliquement, d'un lieu où fixer le souvenir. La forêt d'Absalon, sa végétation



« La forêt d'Absalon et les pitons du Carbet n'ont pas voulu nous le rendre, mais nous n'abandonnons pas Benoît, nous le laissons juste poursuivre seul sa course vers les étoiles », écrivent sa famille et ses proches, dans un message diffusé hier, sur Facebook.

luxuriante, ses ravines et ses gouffres, c'est trop vaste. »

À cela s'ajoutent les règles parfois étranges du droit français. « Benoît a disparu, mais il n'est pas encore considéré comme mort », comme l'expliquait récemment Jacqueline Lagrée, sur le plateau de France 3 Bretagne. Selon l'article 112 du Code civil, il faut attendre dix ans entre la déclaration d'absence et la déclaration de décès.

Au quotidien, cela entraîne des difficultés matérielles. « Son dernier salaire versé est celui de décembre. Pendant ce temps, le remboursement de son prêt immobilier court

toujours. Sa succession ne peut être ouverte et l'assurance-vie, qui pourrait servir à payer les impôts, ne peut être utilisée. Son compte bancaire fonctionne toujours pour les engagements souscrits, mais on ne saurait s'en servir. »

Sortir de l'impasse

« Le temps prévu par la loi n'est pas le temps de la vie réelle, quotidienne, résume Jacqueline Lagrée. Dans dix ans, les enfants de Benoît ne seront plus de jeunes enfants, mais des adolescents. Il faudra bien assurer leur éducation, les faire grandir, garantir une sécurité

matérielle à cette famille où le salaire principal était celui du père », rappelle leur grand-mère.

La famille va demander à la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Martinique la délivrance d'un certificat de vaines recherches. Ainsi qu'un avis déclaratif de décès au tribunal de grande instance, une fois que le Parquet aura constaté la disparition de Benoît Lagrée. Deux documents indispensables pour sortir de cette impasse, à la fois juridique et financière.

Olivier BERREZAI.

Trois mois d'intenses mobilisations et d'espoirs déçus

30 novembre 2013

Venu participer à la Transmartinique, une course de 133 kilomètres qui traverse l'île du nord jusqu'au sud, Benoît Lagrée, 35 ans, disparaît alors qu'il s'entraîne dans la forêt d'Absalon, près de Fort-de-France. Sa voiture est retrouvée sur le parking, intacte.

4 décembre

Dès les premiers jours, la solidarité s'organise chez Amdocs-Streamezzo, l'employeur de Benoît Lagrée. L'entreprise rennais est spécialisée dans les applications pour téléphones mobiles. L'ensemble des salariés se mobilise.

7 décembre

La Transmartinique s'élance à 3 h du matin, 1 200 bracelets bleus sont distribués aux coureurs, « comme un symbole pour demander que les recherches continuent tout au long de la course ».

8 décembre

Au neuvième jour des recherches, sa caméra GoPro est retrouvée, mais sans la carte mémoire. Les investigations techniques révèlent par ailleurs

que Benoît Lagrée a tenté de joindre le 115 le soir de sa disparition, avec son téléphone portable.

11 décembre

Des témoins affirment avoir entendu des coups de sifflets dans la forêt. L'hélicoptère de la Sécurité civile se rend sur zone et diffuse un message sonore par haut-parleur, dans l'espoir d'être entendu.

12 décembre

Ils sont une centaine de personnes, famille, amis et collègues de travail à se réunir devant le Parlement de Bretagne, à Rennes, pour alerter l'opinion publique. Une page Facebook est ouverte pour recueillir des dons.

14 décembre

Les pompiers de Fort-de-France suspendent leurs recherches. Grâce aux dons, la famille fait intervenir une équipe privée venue des États-Unis, spécialisée dans les recherches en milieu difficile. Elle reste cinq jours sur place, sans résultats.

22 décembre

Une marche de solidarité rassemble 500 personnes dans la commune



En décembre, à quelques jours de Noël, plusieurs centaines de personnes étaient rassemblées à Livré-sur-Changeon, pour une marche de solidarité.

de Livré-sur-Changeon, près de Rennes, là où habitent Benoît Lagrée et sa famille.

18 janvier 2014

Un fest-noz est organisé à Cesson-Sévigné. 5 000 € sont récoltés, pour financer l'intervention d'une seconde équipe privée américaine.

11 février

Les autorités cessent les dernières recherches, menées pendant plusieurs jours par des gendarmes venus de métropole avec leurs chiens. L'enquête se poursuit sous l'autorité du juge d'instruction de Fort-de-France.